

Connaissance

De quoi s'agit-t'il ?

De marcher, bien entendu. Il ne s'agit ni d'une course, ni d'une compétition quelconque, mais d'une épreuve de régularité et d'endurance. Il s'agit de balades en groupe, formule favorisant le contact humain et l'amitié. En Belgique, l'organisation est confiée à Euraudax-Belgique, elle-même affilié à la fédération Wandelsport Vlaanderen vzw sous le matricule 4258.

Cours des certificats.

Conditions de déroulement des brevets Un brevet Euraudax est une marche en groupe, derrière un capitaine de route qui est responsable du respect de l'allure. La marche se fait à une allure de 6 kilomètres par heure et des arrêts sont prévus pour se restaurer et se rafraîchir. Le temps moyen de ces arrêts est de 50 minutes par tranche de 25 kilomètres. Ils peuvent être répartis sur l'ensemble du parcours pour octroyer des pauses optimales.

Les distances proposées sont :

Distances « standard » exprimés en « km »

- 25 km en 5 heures arrêts compris (4,10 uur heures de marche, 0.50 heures d'arrêts)
- 50 km en 10 heures arrêts compris (8.20 heures de marche, 1.40 heures d'arrêts)
- 75 km en 15 heures arrêts compris (12.30 heures de marche, 2.30 heures d'arrêts)
- 100 km en 20 heures arrêts compris (16.40 heures de marche, 3.20 heures d'arrêts)
- 125 km en 25 heures arrêts compris (20.50 heures de marche, 4.10 heures d'arrêts)
- 150 km en 30 heures arrêts compris (25.00 heures de marche, 5.00 heures d'arrêts)

Brevet fractionnés exprimés en « heures »

Il s'agit de boucles de 25 kilomètres, avec départ plus ou moins toutes les cinq heures. Le participant s'inscrit pour la ou les distance(s) de son choix, en démarrant au départ de la boucle de son choix. En aucun cas, il ne sera donné une ou des distances différentes à celle ou celles inscrites au départ. En cas d'abandon, il ne sera pas donné de distance inférieure à celle demandée à l'inscription. De plus, un brevet exceptionnel de 200 km est organisé une fois par année, chaque année dans un pays différent.

Enfin, les flèches et les étoiles:

Consistent en des marches de plusieurs jours, visant à relier des villes distantes de 270 km minimum dans l'esprit Euraudax. A propos des prix d'inscription. Lors des brevets de 75 km et plus, l'organisateur fournit au marcheur une assistance et un ravitaillement complet (repas chauds ou froids, collation, petit-déjeuner) en fonction de la durée du brevet et des heures auxquelles ils sont organisés.

Les prix maxima sont :

25 km : 3,50 €

50 km : 7,00 €

75 km : 27,00 €

100 km : 33,00 €

125 km : 40,00 €

150 km : 50,00 €

Tous les prix ci-dessus comprennent l'homologation du brevet et une assurance. Les carnets de marche des différentes fédérations belges sont valablement estampillés. (hormis I.V.V. et A.D.E.P.S.)

Discipline et sécurité

Comme il s'agit d'une marche en groupe, les participants doivent rester groupés, dans la mesure du possible.

Tout marcheur dépassant le capitaine de route sera prié de réintégrer le groupe. Tout participant se trouvant à plus de 15 minutes du pilote ne sera plus sous la responsabilité de l'organisateur.

S'il veut rester dans le cadre du brevet, et obtenir son homologation, il devra réintégrer le peloton dans les plus brefs délais.

Pour les parties de brevets se déroulant dans l'obscurité, le port de matériel réfléchissant est obligatoire.

Des signaleurs et un serre-file sont responsables de la sécurité du groupe sur la voie publique. Leurs injonctions doivent être respectées.

Récompenses et distinctions.

Elles sont de deux ordres :

L'aigle d'or, est obtenu par la réussite (dans n'importe quel ordre et sans délai imparti) de : 4 brevets de 25 kilomètres, 3 brevets de 50 km, 2 brevets de 75 km,

10 brevets de 100 km, 2 brevets de 125 km et 2 brevets de 150 Km

L'aigle de bronze et d'argent, sont des étapes intermédiaires de l'aigle d'or. La coquille

Est obtenue par la réussite de 1.000 kilomètres combinant uniquement des brevets de 25 km et 50 km.

Un brevet de 25km ou 50km compte pour l'aigle ou pour la coquille, mais pas pour les deux !!!